



**SOFIBANQUE S.A.**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS  
ANNUELS**

**ETATS FINANCIERS ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## SOFIBANQUE S.A.

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires de la société Sofibanque SA,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, sur :

- Le contrôle des états financiers annuels de Sofibanque SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui se caractérisent par les chiffres clés suivants exprimés en milliers de francs congolais (CDF) :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Total bilan :	2 582 390 494	2 224 871 183
Capitaux propres :	299 353 370	176 881 344
Produit Net Bancaire :	184 863 115	94 867 599
Résultat net Bénéfice / (Perte) :	72 164 971	41 923 637

- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers de votre société ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 12 avril 2024 sur la base des éléments disponibles à cette date.

#### I. RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

##### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Sofibanque, SA comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives contenues dans les notes aux états financiers.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et principes comptables retenus par le référentiel comptable spécifique aux établissements de crédit dénommé : Guide Comptable des Etablissements de Crédit (GCEC) en vigueur en République Démocratique du Congo.

## **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (« ISA »), conformément aux prescriptions du Règlement n° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement n° 01/2017/CM/OHADA précité, et des règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels**

Les états financiers annuels ont été établis par la direction et arrêtés par le Conseil d'Administration.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et principes comptables applicables aux établissements de crédit en RDC, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du commissaire aux comptes.

## II. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI ET AUTRES INFORMATIONS

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

### 2.1. Vérification des autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion et les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

### 2.2. Vérification du registre des titres nominatifs

En application de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE révisé, nous avons également procédé au contrôle des registres de titres nominatifs tenus par la société.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'existence et la bonne tenue de ces registres.

### 2.3. Autres vérifications spécifiques

En application de la loi, nous vous signalons les faits suivants :

Nos diligences ont aussi porté sur le contrôle des différents ratios prudentiels conformément à l'instruction n°14 de la Banque Centrale du Congo aux banques relatives aux normes prudentielles de gestion applicables en République Démocratique du Congo.

Conformément aux dispositions de l'instruction citée ci-dessus, les ratios prudentiels déterminés par SOFIBANQUE, S.A relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, n'appellent aucune observation à l'exception du ratio relatif à la division des risques sur un même bénéficiaire qui est à 34% alors qu'il ne devrait pas excéder 25%.

En outre, nous avons revu les informations qualitatives et quantitatives repris dans le rapport pilier III établi conformément à l'instruction 55 relative à la discipline des marchés, et nous n'avons pas d'observation majeure à remonter à ce sujet.

Kinshasa, le 28 avril 2024

**Le Commissaire aux Comptes  
Deloitte Services SARL**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bob David Nzoimbengene L.', is written over a horizontal line. The signature is stylized and includes a large loop at the end.

**Prof. Bob David NZOIMBENGENE L.  
Associé  
Expert-Comptable**

**ANNEXE 1 :**

**PORTANT SUR LES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A  
L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

*Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.*

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (« ISA ») et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée :

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de la République Démocratique du Congo (*le cas échéant, le Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA)*) et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA.
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

- résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
  - nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
  - nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
  - nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
  - nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
  - nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
  - nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;

- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.



**ANNEXE 2 :**

---

**DECLARATION DE LA DIRECTION RÉLATIVE À LA  
TENUE DU RÉGISTRE DES TITRES NOMINATIFS**

---

**Attestation de la tenue des registres de titres nominatifs**

Conformément à l'article 746-1 de l'Acte uniforme de l'OHADA révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous déclarons avoir ouvert des registres de titres nominatifs émis par notre société. Nous confirmons que ces registres sont à jour comme l'exige l'article 746-2 dudit Acte uniforme.

  
**Henry Yoan WAZNE**  
Administrateur Directeur Général

  
**Abdallah WAZNI**  
Président du Conseil d'Administration



Fait à Kinshasa le 08 février 2024

**Deloitte.**

---

**ETATS FINANCIERS ANNUELS**

---

## 1.1 BILANS AUX 31 DECEMBRE 2023 ET 2022

	Notes	31-Dec-23	31-Dec-22
<b>ACTIF</b>			
<b>TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES</b>			
Caisses et Banque Centrale du Congo	3.1	366,321,031,792	516,532,476,819
Banques correspondantes	3.2	234,514,181,219	412,323,392,656
Placements interbancaires	3.3	606,148,400,000	463,366,469,563
Bon de tresor	3.4	81,352,400,000	52,118,600,000
<b>Total trésorerie et opérations interbancaires</b>		<b>1,288,336,013,011</b>	<b>1,444,340,939,038</b>
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>			
Crédits à la clientèle	3.5	1,222,516,841,345	730,581,033,926
Créances rattachées à recevoir		7,551,839,571	1,898,621,249
<b>Total opérations avec la clientèle</b>		<b>1,230,068,680,916</b>	<b>732,479,655,175</b>
<b>COMPTES DES TIERS ET DE REGULARISATION</b>			
Débiteurs divers	3.6	15,020,924,939	10,832,652,648
Trésor et établissements publics	3.7	15,062,014,457	7,885,380,739
<b>Total comptes de tiers et de régularisation</b>		<b>30,082,939,396</b>	<b>18,718,033,387</b>
<b>VALEURS IMMOBILISEES</b>			
Terrain		1,765,158,791	1,473,396,217
Immobilisations incorporelles		3,738,054,856	3,738,054,856
Matériel roulant		9,101,976,873	6,681,315,059
Matériels informatiques		3,780,300,201	3,199,711,379
Matériels et mob. de bureau		7,441,618,534	6,266,984,155
Immeubles		37,618,109,209	28,591,239,618
Garanties versées à des tiers		1,553,156,800	985,065,560
Amortissements		(31,095,514,919)	(24,599,837,837)
<b>S/total immobilisation corporelles et financière nettes</b>		<b>33,902,860,345</b>	<b>26,335,929,007</b>
Immobilisations en cours		-	2,996,626,348
<b>Total immobilisés nets</b>	3.8	<b>33,902,860,345</b>	<b>29,332,555,355</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>2,582,390,493,668</b>	<b>2,224,871,182,955</b>
<b>Hors bilan</b>	3.29	<b>356,715,953,256</b>	<b>205,382,310,209</b>

	Notes	31-Dec-23	31-Dec-22
<b>PASSIF</b>			
<b>TRESORERIE ET OPERATIONS INTERBANCAIRES</b>			
Créances rattachées à payer		15,102,071,278	6,190,847,071
Emprunts chez les correspondants	3.9	5,720,000,000	-
Dépôts à vue des banques correspondantes	3.10	7,841,667,232	-
<b>Total trésorerie et opérations interbancaires</b>		<b>28,663,738,510</b>	<b>6,190,847,071</b>
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>			
Dépôts à vue de la clientèle	3.11	1,407,421,481,160	1,461,783,226,059
Dépôts à terme et régime special	3.12	595,530,146,114	426,155,355,406
Dépôts de garantie	3.13	149,420,422,190	82,758,992,672
Provisions crédocs et pour les chèques certifiés		36,501,397,342	32,972,065,743
<b>Total opérations avec la clientèle</b>		<b>2,188,873,446,806</b>	<b>2,003,669,639,880</b>
<b>COMPTES DES TIERS ET DE REGULARISATION</b>			
Autres sommes dues	3.14	10,183,357,323	12,263,169,148
Comptes de régularisation	3.15	8,642,769,097	1,279,584,724
Etat	3.16	41,059,258,100	19,170,931,539
Comptes de liaison	3.17	5,007,267,157	4,808,380,746
<b>Total comptes de tiers et de régularisation</b>		<b>64,892,651,677</b>	<b>37,522,066,157</b>
<b>CAPITAUX PERMANENTS</b>			
Capital social	3.18	13,725,000,000	13,725,000,000
Report à nouveau		117,242,570,050	78,725,383,563
Résultat de la période		72,164,971,105	41,923,636,981
Réévaluation de report à nouveau		33,663,708,232	785,913,204
Réserve réglementaire		14,659,668,419	7,197,070,989
Plus-values de réévaluation		22,484,638,144	17,932,704,167
Provision pour reconstitution du capital		15,112,725,630	10,998,668,998
Provisions sur encours crédits sains	3.5.2	10,300,088,852	5,592,965,702
<b>Total fonds propres</b>		<b>299,353,370,432</b>	<b>176,881,343,604</b>
Provisions pour autres risques généraux		607,286,243	607,286,243
<b>Total capitaux permanents</b>	1.4	<b>299,960,656,675</b>	<b>177,488,629,847</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>2,582,390,493,668</b>	<b>2,224,871,182,955</b>
<b>Hors bilan</b>	3.29	<b>356,715,953,256</b>	<b>205,382,310,209</b>

## 1.2 COMPTES DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Notes	31-Dec-23	31-Dec-22
Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	3.19	29,336,115,821	6,532,438,050
Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	3.20	(21,103,188,445)	(5,866,602,534)
Produits sur opérations avec la clientèle	3.21	141,208,016,172	76,188,714,565
Charges sur opérations avec la clientèle	3.22	(29,277,681,069)	(19,412,403,970)
Autres produits bancaires	3.23	18,142,945,914	11,473,827,210
Autres charges bancaires		(624,600,297)	(464,999,576)
Produits sur opérations bancaires diverses	3.24	40,578,862,254	23,663,596,659
Charges sur opérations bancaires diverses	3.25	(2,285,849,159)	(3,618,022,515)
Profits de change		8,888,493,590	6,371,051,217
<b>Produit net bancaire</b>		<b>184,863,114,781</b>	<b>94,867,599,106</b>
Produits accessoires	3.26	1,439,171,375	5,620,332,258
Produits exceptionnels	3.27	669,192,949	18,225,681
Charges générales d'exploitation	3.28	(60,068,699,571)	(27,449,241,718)
Charges du personnel	3.29	(12,080,670,744)	(6,960,617,593)
Pertes exceptionnelles		(3,927,649,380)	(1,745,205,076)
		<b>(73,968,655,371)</b>	<b>(30,516,506,448)</b>
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>110,894,459,410</b>	<b>64,351,092,658</b>
Dotation aux provisions sur crédits		(16,016,868,483)	(10,225,225,073)
Reprise de provisions sur crédits		10,913,048,187	4,984,586,503
Dotations aux amortissements	3.8	(2,498,913,101)	(2,304,941,044)
		<b>(7,602,733,397)</b>	<b>(7,545,579,614)</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>103,291,726,013</b>	<b>56,805,513,044</b>
Impôt sur le résultat		(31,126,754,908)	(14,881,876,063)
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>72,164,971,105</b>	<b>41,923,636,981</b>

### 1.3 ETATS DE FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

	31-Dec-23	31-Dec-22
<b>Flux de trésorerie des activités d'exploitation</b>		
Résultat net de l'exercice	72,164,971,105	41,923,636,981
Impôt sur le résultat	31,126,754,908	14,881,876,063
Dotations aux provisions	16,016,868,483	10,225,225,073
Dotations aux amortissements	2,498,913,101	2,304,941,044
Reprises de provisions	(10,913,048,187)	(4,984,586,503)
Cession d'actifs immobilisation	(51,324,591)	-
Profits de change	(8,888,493,590)	(7,942,877,625)
Autres éléments non monétaires	13,808,566,165	(10,846,356,124)
	<b>115,763,207,394</b>	-
Créances rattachées à recevoir	(5,653,218,322)	(810,420,598)
Crédits à la clientèle	(491,935,807,419)	(319,779,554,468)
Débiteurs divers	(4,188,272,291)	(6,985,469,946)
Trésor et établissements publics	(7,176,633,718)	(5,445,567,134)
Créances rattachées à payer	8,911,224,207	2,024,926,011
Dépôts à vue des banques correspondantes	7,841,667,232	-
Emprunts chez les correspondants	5,720,000,000	-
Dépôts à vue de la clientèle	(54,361,744,899)	692,478,134,069
Dépôts à terme et régime special	169,374,790,708	266,185,269,182
Dépôts de garantie	66,661,429,518	21,706,971,451
Provisions crédocs et pour les chèques certifiés	3,529,331,599	22,724,496,623
Autres sommes dues	(2,079,811,825)	4,172,139,416
Comptes de régularisation	7,363,184,373	821,109,739
Etat	21,888,326,561	17,474,398,783
Comptes de liaison	198,886,411	(61,408,149,954)
Provisions sur encours crédits sains	4,707,123,150	2,550,199,296
Impôts payés au cours de l'année	-	-
	<b>(269,199,524,715)</b>	<b>635,708,482,470</b>
<b>Flux nets de trésorerie des activités d'exploitation</b>	<b>(153,436,317,321)</b>	<b>635,708,482,470</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des investissements financiers</b>		
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>	-	-
<b>Trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement</b>		
Acquisition des immobilisations	(2,568,608,706)	(1,968,181,368)
<b>Flux nets de trésorerie des activités d'investissement</b>	<b>(2,568,608,706)</b>	<b>(1,968,181,368)</b>
<b>Flux de trésorerie net</b>	<b>(156,004,926,027)</b>	<b>633,740,301,102</b>
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de l'exercice	1,444,340,939,038	765,038,779,027
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1,288,336,013,011	1,444,340,939,038
<b>Flux de trésorerie net</b>	<b>(156,004,926,027)</b>	<b>679,302,160,011</b>

**1.4 ETATS DE VARIATION DE CAPITAUX PROPRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Capital Social	Report à nouveau et résultat de la période	Réserve réglementaire	Plus-value de réévaluation	Provision pour reconstitution du capital	Autres provisions	Total
Solde le 1 janvier 2023	13,725,000,000	121,434,933,748	7,197,070,989	17,932,704,167	10,998,668,998	6,200,251,945	177,488,629,847
Transferts aux réserves	-	(4,192,363,698)	4,192,363,698	-	-	-	-
Ecart taux de change	-	33,663,708,232	3,270,061,177	-	4,114,056,632	-	41,047,826,041
Bénéfice de l'exercice	-	72,164,971,105	-	-	-	-	72,164,971,105
Autres mouvements	-	-	172,555	4,551,933,977	-	4,707,123,150	9,259,229,682
<b>Solde le 31 décembre 2023</b>	<b>13,725,000,000</b>	<b>223,071,249,387</b>	<b>14,659,668,419</b>	<b>22,484,638,144</b>	<b>15,112,725,630</b>	<b>10,907,375,095</b>	<b>299,960,656,675</b>



## **2. NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2023**

### **2.1. Présentation de la Société Financière de Banque SA**

La SOFIBANQUE SA est une société anonyme (SA), créée par l'Ordonnance n° 08/038 du 1<sup>er</sup> avril 2008 sous l'appellation de la Société Financière de Banque. La banque est soumise à la loi 003/2002 du 02 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit. Sur le plan fiscal, la banque est soumise au régime de droit commun. Conformément à ses statuts, la Société Financière de Banque SA a notamment pour objet d'effectuer les opérations de banque, de change, de facilitation des opérations de paiement, de trésorerie, de bourse, etc.

### **2.2. Principes et règles comptables**

#### **2.2.1. Présentation des états financiers**

Les états financiers de la banque sont présentés selon la méthode conventionnelle du cout historique, à l'exception des immobilisations qui sont réévaluées à la fin de chaque exercice comptable conformément aux dispositions de l'Ordonnance-Loi N°89/017 du 18 février 1989 autorisant la réévaluation de l'actif immobilisé des entreprises en République Démocratique du Congo.

#### **2.2.2. Conversion des opérations libellées en monnaies étrangères**

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaie nationale au taux de change approchant ceux applicables par le système bancaire à la date de la transaction. Les gains ou pertes de changes réalisés en cours d'exercice sur les opérations commerciales sont enregistrés dans le compte de résultat. Les actifs et les passifs monétaires sont convertis en monnaie nationale au taux de change en vigueur à la date de clôture. L'ajustement sur position de change qui en découle est enregistré dans le compte de résultat.

#### **2.2.3. Provision pour reconstitution du capital**

Une provision règlementée dénommée « provision pour reconstitution du capital social » a été instituée par le décret n° 04/049 du 20 mai 2004 en complément de l'Ordonnance-Loi n° 77-332 du 20 novembre 1977, en vue de préserver les fonds propres des Etablissements de Crédit et de Micro-Finances.

Le montant de la dotation au titre de cette provision est déterminé sur base de la contre-valeur en Franc Congolais du capital social exprimé en une monnaie étrangère de référence. Ce montant représente la différence négative entre la contre-valeur au taux de change de clôture et celle à l'ouverture après prise en compte de la plus-value réévaluation dégagée pendant l'exercice.

Conformément à la lettre du Gouverneur de la Banque Centrale du 30 décembre 2003 Réf. Gouv/14/No 03325 adressée au Ministre des Finances intitulée « Institution d'une provision pour reconstitution du Capital social des banques commerciales », cette provision représente la

différence entre la contre-valeur en monnaie nationale du capital social au taux d'ouverture et celle au taux de clôture d'une période considérée.

En cas d'augmentation du capital social pendant L'exercice, les taux de change applicables seront ceux de la date de l'augmentation du capital et de la clôture de la période considérée.

Cette provision fiscalement déductible ne peut être utilisée que pour augmenter le capital social en respectant les conditions suivantes :

- La provision doit être certifiée par un Commissaire aux Comptes ;
- Elle doit faire l'objet d'une déclaration au même titre que les revenus.

#### **2.2.4. Immobilisations**

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition corrigé par l'application des dispositions de l'Ordonnance-loi N°89/017 du 18 février 1989 sur la réévaluation obligatoire de l'actif immobilisé des entreprises en République Démocratique du Congo. Pour permettre aux entreprises de procéder à la réévaluation des immobilisations, le Ministère des Finances publie les coefficients légaux applicables à la clôture de chaque exercice comptable. Le 13 février 2023, le Gouvernement a publié un communiqué officiel demandant aux opérateurs économiques de maintenir leurs valeurs comptables antérieures des immobilisations acquises avant 2023 et à leurs valeurs d'acquisition, celle acquises au cours dudit exercice comptable.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la valeur comptable des immobilisations, selon un taux annuel calculé en fonction de la durée de vie utile estimée.

La Banque a retenu pour ses principaux actifs immobilisés les durées de vie ci-après :

- Logiciels : 10 ans
- Immeubles: 33 ans
- Matériel et mobilier: 10 ans
- Equipements : 10 ans
- Matériel informatique: 3 ans
- Matériel roulant: 5 ans

#### **2.2.5. Taux de conversion**

Les taux de conversion, à la clôture, se présentent comme suit :

<b>Monnaie</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
1 EURO / CDF	2 860,00	2 020,40
1 USD / CDF	2 600,00	2 020,00

### 3.1 Caisses et Banque Centrale du Congo

	Notes	31-Dec-23	31-Dec-22
Banque Centrale du Congo	3.1.1	252,022,137,192	326,117,860,477
Coffres / DAB		114,298,894,600	190,414,616,342
<b>Total caisses et Banque Centrale</b>		<b>366,321,031,792</b>	<b>516,532,476,819</b>

**3.1.1** Le solde de la Banque Centrale du Congo (BCC) reprend la réserve obligatoire non disponible et le compte disponible de la banque auprès de la BCC. Les encaisses représentent le disponible à la clôture de l'exercice.

### 3.2 Banques correspondantes

	Notes	31-Dec-23	31-Dec-22
Banques correspondantes	3.2.1	234,514,181,219	412,323,392,656
		<b>234,514,181,219</b>	<b>412,323,392,656</b>

**3.2.1** Les comptes correspondants constituent les avoirs de la banque auprès de la Banque Marocaine du commerce Extérieur, CSC Bank SAL, Unicredit Bank, Aktif Bank, BGFI Bank, Banque du Crédit National Bank (BCN), BIAT Bank, Bank of Africa - France, Firststrand Bank, Bank of Africa (RDC) et UBA RDC.

	31-Dec-23	31-Dec-22
Francs Congolais (CDF)	667,337,019	273,176,006
Dollars américains (USD)	199,422,262,546	388,977,011,406
Francs Swiss (CHF)	15,342,427	26,639,761
Arab Emirates Dirham (AED)	-	4,259,812,702
British Pound (GBP)	484,480,171	848,881,811
Rand Sud-Africain (ZAR)	730,053,397	3,718,921,901
Euros (EUR)	33,194,705,658	14,218,949,070
	<b>234,514,181,219</b>	<b>412,323,392,656</b>

**3.3** Les placements interbancaires sont des placements en espèces détenus en USD sur des comptes bancaires correspondants locaux et internationaux. Une répartition par devise de ce solde est résumée dans le tableau ci-dessous :

	31-Dec-23	31-Dec-22
Francs Congolais (CDF)	-	40,000,000,000
Dollars américains (USD)	606,148,400,000	410,060,000,000
Euros (EUR)	-	13,306,469,563
	<b>606,148,400,000</b>	<b>463,366,469,563</b>

**3.4** Il s'agit de Bons et Obligations du Trésor émis par le Ministère des Finances en CDF et portent intérêt au taux annuel de 10%. La maturité de ces bons du Trésor est d'environ 18 mois.

### 3.5 Crédits à la clientèle

	Notes	31-Dec-23	31-Dec-22
Prêts échelonné		698,167,321,765	458,880,944,280
Facilités de caisse et découverts		486,559,323,960	255,531,430,255
Effets escomptés		51,812,561,993	29,794,328,618
	3.5.1	<b>1,236,539,207,718</b>	<b>744,206,703,153</b>
Provision sur crédits	3.5.2	(14,022,366,373)	(13,625,669,227)
<b>Total crédits à la clientèle</b>		<b>1,222,516,841,345</b>	<b>730,581,033,926</b>

3.5.1 Une analyse des valeurs brutes des crédits conforme à l'instruction no.16 de la BCC est présentée dans le tableau ci-dessous:

	31-Dec-23	31-Dec-22
Sains	999,550,198,886	634,876,396,379
Surveiller	206,148,830,379	92,605,191,810
Pré-douteux	15,038,887,557	760,000,296
Douteux	8,616,516,033	6,713,618,808
Compromis	7,184,774,863	9,251,495,860
	<b>236,989,008,832</b>	<b>109,330,306,774</b>
<b>Total des valeurs brutes des crédits</b>	<b>1,236,539,207,718</b>	<b>744,206,703,153</b>

3.5.2 Une analyse des provisions conforme à l'instruction no.16 de la BCC est présentée dans le tableau ci-dessous:

	31-Dec-23	31-Dec-22
Sains	10,300,088,852	5,592,965,702
Surveiller	1,848,003,664	2,239,019,756
Pré-douteux	3,007,777,511	152,000,059
Douteux	4,297,858,017	1,983,153,551
Compromis	4,868,727,181	9,251,495,861
	<b>14,022,366,373</b>	<b>13,625,669,227</b>
<b>Total des provisions sur les crédits</b>	<b>24,322,455,225</b>	<b>19,218,634,929</b>

### 3.6 Débiteurs divers

		31-Dec-23	31-Dec-22
Messagerie financière flux entrants	3.6.1	6,109,199,018	3,076,771,223
Frais payés d'avance		562,716,739	1,088,684,216
Autres débiteurs divers		8,349,009,182	6,667,197,209
<b>Total débiteurs divers</b>		<b>15,020,924,939</b>	<b>10,832,652,648</b>

**3.6.1** Autres débiteurs divers représente principalement les redevances de change (RCC), qui sont acquittées à la fin de l'année.

### 3.7 Trésor et établissements publics

		31-Dec-23	31-Dec-22
Actifs d'impôts et autres créances fiscales		15,062,014,457	7,885,380,739
<b>Total trésor et établissements publics</b>		<b>15,062,014,457</b>	<b>7,885,380,739</b>

**3.7.1** Il s'agit en grande partie de crédits d'impôt liés à des pertes fiscales subies au cours des années précédentes et d'impôts payés d'avance au cours de l'année.

### 3.8 Immobilisations et amortissements

	Immobilisations		Matériel et mobiliers de bureau		Matériel informatique		Matériel roulant		Immobilisations incorporelles		Matériel et mobiliers de bureau		Immobilier		Garanties		Immobilisations en cours		Total
	Terrain	Incorporelles	Matériel roulant	Matériel informatique	Matériel informatique	Immeuble	Garanties	Immobilisations en cours	Total										
Valeur brute au 1 Jan 2023	1,473,396,218	3,738,054,856	6,681,315,059	3,199,711,379	6,266,984,154	28,591,239,618	985,065,560	2,996,626,348	53,932,393,192										
Acquisitions	-	-	1,140,100,000	-	-	860,417,466	568,091,240	-	2,568,808,706										
Transferts d'immobilisations travaux en cours	-	-	-	-	-	2,996,626,348	-	(2,996,626,348)	-										
Disposala	-	-	(70,700,000)	-	-	-	-	-	(70,700,000)										
Réévaluation 2023	291,762,573	-	1,351,261,814	580,588,822	1,174,634,380	5,169,825,777	-	-	8,568,073,366										
<b>Valeur brute au 31 Dec 2023</b>	<b>1,765,158,791</b>	<b>3,738,054,856</b>	<b>9,101,976,873</b>	<b>3,780,300,201</b>	<b>7,441,618,534</b>	<b>37,618,109,209</b>	<b>1,553,156,800</b>	-	<b>64,998,375,264</b>										
Amortissement au 1 Jan 2023	-	2,814,949,480	4,903,147,779	3,086,021,915	4,420,703,429	9,375,015,234	-	-	24,599,837,837										
Dotations	-	88,212,276	745,742,487	70,330,758	524,669,790	1,089,333,199	-	-	2,518,288,510										
Disposals	-	-	(19,375,409)	-	-	-	-	-	(19,375,409)										
Réévaluation 2023	-	-	988,677,482	553,424,084	784,378,337	1,670,284,078	-	-	3,996,763,981										
<b>Amortissement au 31 Dec 2023</b>	-	<b>2,903,161,756</b>	<b>6,618,192,339</b>	<b>3,708,776,757</b>	<b>5,728,751,556</b>	<b>12,134,632,511</b>	-	-	<b>31,085,514,918</b>										
Valeur nette au 1 Jan 2023	1,473,396,218	923,105,376	1,778,167,280	113,689,464	1,846,280,725	19,216,224,384	985,065,560	2,996,626,348	29,332,555,355										
<b>Valeur nette au 31 Dec 2023</b>	<b>1,765,158,791</b>	<b>834,893,100</b>	<b>2,483,784,534</b>	<b>70,523,444</b>	<b>1,711,866,978</b>	<b>25,483,476,698</b>	<b>1,553,156,800</b>	-	<b>33,802,860,345</b>										

**3.9** Il s'agit d'un prêt contracté auprès d'un correspondant bancaire pour un montant de 2 millions d'euros à un taux de 4%. Le contrat expire en avril 2024.

**3.10** Ce poste renseigne le dépôt à vue effectué dans les livres de la banque par Afriland First Bank d'un montant de USD 3 millions.

**3.11 Dépôts à vue de la clientèle**

	Notes	31-Dec-23	31-Dec-22
Dépôts et comptes à vue	3.11.1	1,407,421,481,160	1,461,783,226,059
		<b>1,407,421,481,160</b>	<b>1,461,783,226,059</b>

**3.11.1** À la fin de l'année 2023, la banque détenait les dépôts en CDF, USD et EUR. Une analyse des dépôts et comptes à vue par devise est présentée ci-dessous :

	31-Dec-23	31-Dec-22
Francs Congolais (CDF)	191,883,059,135	546,678,845,331
Dollars américains (USD)	1,184,526,561,946	874,876,759,595
Euros (EUR)	31,011,860,079	40,227,621,133
	<b>1,407,421,481,160</b>	<b>1,461,783,226,059</b>

**3.12 Dépôts à terme et régime special**

	31-Dec-23	31-Dec-22
Dépôts à terme	561,804,945,373	411,574,592,860
Dépôts à régime special	33,725,200,741	14,580,762,546
	<b>595,530,146,114</b>	<b>426,155,355,406</b>

**3.13 Dépôts de garantie:** Ce solde concerne les dépôts de garantie contre lettre de crédit. Au cours de l'année, la banque a considérablement élargi ses opérations avec des clients impliqués dans l'import / export de marchandises.

**3.14 Autres sommes dues:** Les autres sommes dues comprennent essentiellement la provision OCC/BIVAC pour CDF 8 985 millions et les dépôts en transit des fonctionnaires pour CDF 603 millions.

**3.15 Comptes de régularisation:** Ceux-ci représentent les soldes en transit des cartes de crédit pour CDF 349,7 millions, des cartes de débit pour CDF 7 039,6 millions et des cartes prépayées pour CDF 1 253,4 millions.

**3.16 Etat:** Il s'agit de diverses taxes dues à la date de clôture. Ces impôts comprennent IBP (CDF 31 217 millions) , le RCC (CDF 4 703 millions), la TVA (CDF 3 155 millions), les taxes sur les salaires (CDF 511 millions) et la régie financière (CDF 1 473 millions).

**3.17 Comptes de liaison:** Ce dernier reprend principalement les fonds à reverser aux différents organismes.

**3.18 Capital social:** Le capital social de la banque s'élève à 15 millions de dollars américains. Il est comptabilisé en CDF au taux historique et l'impact des fluctuations du taux de change, après prise en compte de la plus-value de réévaluation, est comptabilisé comme provision pour reconstitution du capital.

### 3.19 Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires

	<b>31-Dec-23</b>	<b>31-Dec-22</b>
Intérêts sur les placements	9,149,404,859	3,598,617,932
Intérêts sur BTR	20,186,710,962	2,933,820,118
	<b><u>29,336,115,821</u></b>	<b><u>6,532,438,050</u></b>

### 3.20 Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires

	<b>31-Dec-23</b>	<b>31-Dec-22</b>
Frais sur comptes correspondants	3,603,753,088	2,031,970,693
Commissions sur opérations avec BCC et le marché interbancaires	17,329,433,612	3,798,381,841
Intérêts sur emprunts au jour le jour sur	170,001,745	36,250,000
	<b><u>21,103,188,445</u></b>	<b><u>5,866,602,534</u></b>

### 3.21 Produits sur opérations avec la clientèle

	<b>31-Dec-23</b>	<b>31-Dec-22</b>
Intérêts sur crédits	56,623,151,985	43,347,312,504
Intérêts sur comptes courant et comptes chèques	9,254,473,031	7,780,611,481
Intérêts sur les découverts	38,831,322,748	13,143,148,565
Commissions sur ouverture et renouvellement dossiers de crédit	34,502,404,191	9,260,054,621
Vente imprimés BCC (licences & autres)	417,085,924	303,103,391
Commissions sur crédits documentaires	1,578,589,558	2,353,511,116
Frais clôture compte	988,735	972,887
	<b><u>141,208,016,172</u></b>	<b><u>76,188,714,565</u></b>

### 3.22 Charges sur opérations avec la clientèle

	<b>31-Dec-23</b>	<b>31-Dec-22</b>
Intérêts sur comptes courant	5,842,220,272	5,490,185,346
Intérêts sur comptes livrets	939,850,344	539,267,981
Intérêts sur dépôts a termes	22,305,532,345	13,347,196,409
Intérêts sur dépôts de garantie	38,446,745	19,645,333
Régularisation opérations avec clientèle	151,631,363	16,108,901
	<b><u>29,277,681,069</u></b>	<b><u>19,412,403,970</u></b>



**3.23 Autres produits bancaires**

	<b>31-Dec-23</b>	<b>31-Dec-22</b>
Revenu sur cartes de crédit	1,904,988,314	1,358,475,021
Autres charges et services des clients	23,609,704	1,550,000
Commissions sur transferts	15,999,853,896	9,494,412,189
Commissions d'escompte	214,494,000	619,390,000
	<b><u>18,142,945,914</u></b>	<b><u>11,473,827,210</u></b>

**3.24 Produits sur opérations bancaires diverses**

	<b>31-Dec-23</b>	<b>31-Dec-22</b>
Commissions reçus des opérations en espèces	8,245,427,899	2,638,520,949
Commissions sur transferts entrants	10,231,614,716	3,984,611,119
Commissions sur opérations	1,257,767,672	1,412,432,715
Commissions reçues lettres de garantie	4,633,506,006	2,715,194,704
Prestations de services divers	1,154,879,308	1,539,453,473
Commissions d'intervention sur régies financières	3,246,423,583	1,963,660,390
Autres prestations diverses	11,809,243,070	9,409,723,309
	<b><u>40,578,862,254</u></b>	<b><u>23,663,596,659</u></b>

**3.24 Charges sur opérations bancaires diverses**

Les charges sur opérations bancaires diverses concernent principalement les dépenses liées au versement des salaires des fonctionnaires de l'État par l'intermédiaire de tiers.

**3.25 Produits accessoires**

	<b>31-Dec-23</b>	<b>31-Dec-22</b>
Produits sur messagerie financière sortant	138,320,875	103,823,591
Produits sur messagerie financière entrant	1,197,051,190	928,850,385
Commissions sur vente police d'assurance	57,149,418	36,715,917
Produits sur exercices antérieurs	-	4,523,051,342
Vente formulaire d'ordre de paiement	46,649,892	27,891,023
	<b><u>1,439,171,375</u></b>	<b><u>5,620,332,258</u></b>

**3.26** Les produits exceptionnels correspondent aux excédents de caisse, aux dégrèvements d'impôts reçus et à d'autres produits réalisés sur des opérations bancaires ne s'inscrivant pas dans le cadre normal de l'activité bancaire.

**3.27 Charges générales d'exploitation**

	<b>31-Dec-23</b>	<b>31-Dec-22</b>
Eau- électricité gaz et carburants	4,298,482,236	970,362,966
Petit matériel et outillage	3,041,963,555	1,260,370,155
Transports et déplacements	5,159,052,457	2,399,222,006
Affranchissement téléphone télex fax	4,473,073,985	1,838,302,865
Frais de publicité	3,176,062,972	1,594,318,517
Frais de loyers et charges locatives	5,670,897,041	3,226,577,072
Entretiens et réparations	11,668,483,665	5,212,636,545
Frais informatiques	1,462,848,529	1,115,154,719
Assurances	1,476,482,213	1,222,004,725
Impôts et taxes	2,718,910,335	1,364,176,598
Charges diverses	16,922,442,583	7,246,115,550
	<b>60,068,699,571</b>	<b>27,449,241,718</b>

**3.28 Charges du personnel**

	<b>31-Dec-23</b>	<b>31-Dec-22</b>
Salaires de base	5,297,652,040	3,461,817,500
Congés payés	655,478,096	348,090,783
Préavis	58,356,714	17,791,998
Impôts sur les salaires	1,447,178,324	612,788,088
Indemnités diverses et assimilées	989,898,000	428,623,800
Indemnités de transport	944,883,500	579,812,000
Indemnités de logement	1,663,272,711	1,038,681,120
Frais de repas	122,188,690	143,920,120
Frais médicaux	901,762,669	329,092,184
	<b>12,080,670,744</b>	<b>6,960,617,593</b>

**3.29 Hors Bilan**

	<b>31-Dec-23</b>	<b>31-Dec-22</b>
Garantie donnée à la clientèle	133,420,887,780	95,291,064,269
Engagements en vertu des hypothèques	13,770,934,000	46,884,200,000
LC paiement a vue	135,538,000,000	38,100,964,128
Mises en garde données à la clientèle	70,590,740,360	13,961,233,742
LC paiement différent	3,395,391,116	11,144,848,070
	<b>356,715,953,256</b>	<b>205,382,310,209</b>

### 3.30 Fonds propres et ratios prudentiels

#### 3.30.1. Fonds propres réglementaires

	31-Dec-23	31-Dec-22
Fonds propres réglementaires	299,684,052,601	175,092,128,253

#### 3.30.2. Ratios prudentiels

Ratio	en %	Norme %
Ratio de solvabilité tier 1	21.79%	≥ 7 %
Ratio de solvabilité global	24.29%	≥ 10 %
Liquidité en monnaie nationale	340.00%	≥ 100 %
Liquidité en monnaie étrangère	135.00%	≥ 100 %
Liquidité globale	147.05%	≥ 100 %
Division des risques meme bénéficiaires	34.00%	≤ 25%
Division des risques total	141.00%	≤ 800%
Transformation à long terme	335.00%	≥ 80 %
Position de change	4.00%	≤ 15%

#### 3.31 Evénements postérieurs à la date de clôture

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la date de déclaration qui nécessitent une divulgation dans ces états financiers.